



Monsieur le Ministre de l'Agriculture
78 Rue de Varenne,
75007 Paris

Monsieur le Ministre,

Le sud-ouest de la France subit depuis quelques mois une épizootie d'influenza aviaire très pathogène.

Des mesures sanitaires de prévention strictes ont été mises en place compte tenu des risques de zoonose encourus. Les conséquences économiques sont dramatiques pour la région, des élevages entiers ont été euthanasiés créant en période de fêtes de fin d'année une situation économique insupportable pour les éleveurs.

A ces risques sanitaires et ces désordres induits pour la filière avicole s'ajoutent des conséquences importantes de restrictions et de suspensions de chasse au gibier à plumes, plus particulièrement aux migrateurs compte tenu de la saison.

Si les premières observations laissent entrevoir des responsabilités étrangères au monde de la chasse dans la transmission et la propagation de la maladie, nous regrettons que celle-ci ait été rapidement stigmatisée comme vecteur possible de propagation et que des suspensions de chasse ait été de suite décrétée. Était-ce totalement justifié ? A-t-on évalué le risque exact de contamination des élevages de volailles par le gibier sauvage ? Le gibier sauvage peut-il être porteur sain du virus ? Toutes les espèces aviaires sauvages sont-elles également concernées ? Des informations contraires ont circulé. Bécassiers nous nous posons la question pour notre oiseau, pourtant peu grégaire donc sans doute moins sensible à la contamination d'individu à individu.

Pour toutes ces questions nous n'avons pas, aujourd'hui, de réponses précises et intangibles. Nous pensons qu'il y a, pour les mois à venir, la nécessité d'un travail d'approfondissement des connaissances dans ce domaine afin que des explications claires et admises par tous soient apportées pour déboucher sur des mesures ciblées plus efficaces et plus précises pour circonscrire ce fléau.

Chacun d'entre nous peut comprendre des mesures de restriction lorsque qu'elles paraissent indiscutables, nécessaires et argumentées. Or le doute ambiant qui s'est établi aujourd'hui ne plaide hélas pas pour une acceptation unanime des mesures contraignantes à l'encontre des chasseurs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Pascal Repiton
Président BDF

Bécassiers de France
135 route de Tullins
38140 Izeaux

A handwritten signature in black ink, appearing to read "P. Repiton", with a horizontal line underneath.